Ski libre (La Féclaz, Bauges)

Samedi 27 février 2027 et dimanche 28 février 2027

Autonomes avec coordinateur

Loin de la cohue des grandes stations, Savoie-Grand-Revard (1340 m) est située dans le Parc Naturel régional des Bauges, et regroupe trois stations villages qui ont su garder convivialité et authenticité. Tantôt boisé, tantôt dégagé, le paysage savoyard saura vous séduire.
Le plateau du Revard et le domaine de ski nordique de La Féclaz forment un des plus vastes domaines de France avec 140 km de pistes tracées d'excellente qualité. Des chalets d'altitude et des salles hors sacs permettent de manger au chaud et de refaire le plein d'énergie.

ANIMATEURS

Initiation Classique (27-F14) — Dominique Mouls, Julia Mazet

Initiation Skating (27-F15) — Jean-Marc Dreuillaux
Classique niveau 1 (27-F16) — Bruno Alix
Skating niveau 1 (27-F17) — Bernadette P., Yves Archimbaud
Ski libre (27-F18) — Autonomes avec coordinateur
Ski libre (27-F24) — Bernadette P.

Vous pouvez contacter les encadrants par le KiFaiKoi. Voir les différents niveaux des sorties de ski nordique. Vous pourrez toujours changer de groupe durant le week-end, avec l'accord des encadrants concernés.

RENDEZ-VOUS : RV à 21h45 dans le hall de la gare de Chambéry.

VOYAGE : Le voyage depuis Paris est libre et n'est pas organisé par le Club sur cette sortie.
Nous vous prenons en charge à la gare d'arrivée du train pour monter à la station.

Indication sur les trains conseillés pour profiter du transport vers la station organisé par le Club (vous pouvez arriver plus tôt et repartir plus tard bien sûr) :

Aller : Départ à 18h46 de Paris Gare de Lyon, arrivée à 21h36 à Chambéry.

Retour : Départ de Chambéry à 19h04, arrivée à paris à 22h25.

Les billets de train sont déjà en vente, ou vont l'être dans quelques jours, la plupart des billets SNCF sont remboursables jusqu'à 7 jours avant le départ, n'attendez pas la confirmation de votre inscription pour les acheter.

Coordinateurs du regroupement : Bernadette P., Yves Archimbaud
Contact coordinateur : 0637068175
Compagnie de car local : Alpes Découverte

ÉQUIPEMENT

Il est conseillé d'avoir son matériel, mais il est possible d'en louer sur place. Farts prévus par le Club. Prévoir l'équipement complet de ski de fond : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds et petit sac à dos. Des bouchons d'oreille sont également bienvenus.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Tarif standard : 188 € (80.00 € à l'inscription, 108.00 € le 22/01/2027)
Transport inclus : Aller-retour gare locale / station de ski.
Repas inclus : Petits déjeuners des samedi et dimanche, diner du samedi soir.
Non inclus : Diner du vendredi soir et pique-niques des midis. **Pensez à apporter le(s) pique-nique(s) manquant(s) éventuellement.**
Location de matériel de ski : Non compris mais possible sur place.
Forfaits de ski de fond : Compris.
Hébergement : Gîte en chambres partagées mixtes.

INSCRIPTION

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne. Les places seront attribuées à partir du 05/11/2026, selon les règles de priorité du Club.

Vous devez être membre du Club d'Ile-de-France ou du CAF-CIHM (maximum deux sorties par an pour les adhérents du CAF-CIHM).

A plus de 30 jours du départ vous pouvez souscrire une assurance annulation lors de votre inscription qui vous couvre au cas où vous soyez obligé d'annuler votre sortie. A envisager lors de votre inscription ainsi que les conditions de remboursement et les motifs couverts. Franchise de 30€. Vous pouvez par ailleurs

retrouver l’essentiel des règles d’inscription et d’annulation ici.

EN CAS D’ACCIDENT GRAVE

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence.

INFOS NEIGE

En cas de manque de neige, nous ne pourrons sans doute pas annuler la sortie, les engagements financiers étant trop importants. Vous pourrez alors pratiquer sur place, librement, une activité alternative : randonnée pédestre, raquettes à neige, vélo, marche nordique ou autre suivant les ressources de la station.